

## Domaine Santé

## Filière Soins infirmiers

## Parcours de santé 2.4

## 1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.1009.F.23

Degré d'études :  Bachelor  Master

Année académique : 2023-2024

Année d'études :  1<sup>ère</sup>  2<sup>ème</sup>  3<sup>ème</sup>

Crédits ECTS : 7

Type :  Module obligatoire  Module optionnel obligatoire  Module facultatif  
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al.1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle :  Module sur 1 semestre  Semestre d'automne  
 Module sur 2 semestres  Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :  Français  Allemand  Anglais

## 2. Prérequis

Avoir validé le/les modules  Avoir suivi le/les modules  Pas de prérequis  Autres :

## 3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). Compétences relatives aux professions de la santé. [https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents\\_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante\\_fr.pdf](https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf)  
 Loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1<sup>er</sup> février 2020).  
 Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1<sup>er</sup> février 2020).

## Rôles majeurs exercés

Rôle d'expert-e  Rôle de leader  Rôle d'apprenant et de formateur-trice  
 Rôle de communicateur-trice  Rôle de promoteur-trice de la santé  Rôle de professionnel-le  
 Rôle de collaborateur-trice

## Compétences principales visées

## Axe 1 (5 ECTS)

Rôle d'expert (1a) Garantir la sécurité des patients et la qualité des soins par des interventions infirmières adaptées aux particularités des situations et aux besoins des personnes, guidées par un modèle et une démarche de soins rigoureuse et fondées sur des résultats probants et des normes professionnelles

- **Niveau novice** : Participer à la conception, la réalisation et l'évaluation des prestations de soins infirmiers avec la patientèle/clientèle en garantissant la sécurité de ses soins et en suivant les directives de soins dans différents contextes.

Rôle d'expert (1b) Agir avec humanisme dans sa pratique de soins infirmiers, individualisés et holistiques, afin d'améliorer la santé et la qualité de vie de la personne, de respecter sa dignité et de favoriser son auto-détermination.

- **Niveau novice** : Créer une relation de confiance et respectueuse avec les personnes soignées, dans la perspective de l'amélioration de leur santé et de leur qualité de vie.

Rôle de communicateur (1c) Communiquer, oralement et par écrit, de manière adaptée et efficace avec les patients-es/client-es, les proches et les professionnel·les, afin de faciliter les relations et d'assurer le suivi des soins, dans toutes les situations cliniques.

- **Niveau novice** : Communiquer, oralement et par écrit, en adaptant son discours aux patients/clients, aux proches et aux professionnels et en transmettant des informations pertinentes et claires dans des situations de soins stables

## Axe 2 (2 ECTS)

Rôle promoteur de santé Intégrer à sa pratique des interventions visant à maintenir et renforcer le niveau de santé et la qualité de vie des patients/clients, des proches et des populations, en s'appuyant sur des modèles infirmiers et interdisciplinaires et en mobilisant les ressources du système de santé.

- **Niveau novice** : Intégrer à sa pratique professionnelle des interventions de promotion de la santé et de prévention de la maladie centrées sur la Personne

**Apprentissages critiques Axe 1**

- Développer des aptitudes relationnelles et communicationnelles permettant d'établir une relation de confiance avec la personne soignée tout en préservant sa dignité, quel que soit son handicap ou sa maladie chronique.
- Créer une relation de confiance et respectueuse avec les personnes soignées, dans la perspective de l'amélioration de leur santé et de leur qualité de vie.
- Communiquer, oralement et par écrit, en adaptant son discours aux capacités et compétences des patients/clients, des proches et des professionnels.
  - Transmettre des informations pertinentes et claires, basées sur la méthode ISBAR/DAR dans des situations de soins stables
- Participer à la conception, la réalisation et l'évaluation des prestations de soins infirmiers avec la patientèle/clientèle en garantissant la sécurité des soins et en suivant les directives de soins dans les contextes suivants :
  - Patient présentant des troubles neurodéveloppementaux tels que : autisme et déficience intellectuelle.
  - Patient présentant des troubles anxieux
  - Patient présentant une maladie chronique de type diabète
- Identifier les étapes d'une démarche qualité et son intégration dans les étapes du projet de soins :
  - Apprentissage et identification des bonnes pratiques dans les soins infirmiers (EBN) ainsi que compréhension des notions de données subjectives et objectives
  - Intégrer les données probantes de la recherche aux préférences et valeurs des patients en situation de handicap et/ou diabétiques. (EBN/EBP selon Melnyk, step 4).
- Identifier les composantes de la démarche de soins à la lumière de la discipline infirmière (ASFF Gottlieb)

**Apprentissages critiques Axe 2**

- Apprendre, connaître, utiliser et adapter les modalités et outils de communication propre à la personne soignée selon son âge ou sa situation de handicap et de maladie chronique.
- Apprentissage de la posture soignante centrée sur la personne, pratiquer l'écoute active dans le contexte du diabète et du handicap.
- Adoption d'une posture soignante centrée sur la personne et l'écoute active, dans son contexte de vie.

---

**4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage**

---

**Contenus : personne adulte vivant avec un diabète et personne vivant avec un handicap et des troubles psychiques****Axe 1 : Conception, réalisation et évaluation des interventions de soins**

- Diabète type 1, type 2, diabète gestationnel, diabète de l'enfant, diabète cortico-induit
- Prévention des complications liées au diabète
- Troubles du spectre autistique, Déficience intellectuelle, Troubles anxieux et Comportements dévifs
- Communication : Handicaps et troubles "dys"
- Pharmacologie en lien avec le diabète et les neuroleptiques
- Habiletés cliniques : Glycémie capillaire, Injections sc, im. Pose VVP
- Démonstration de pompes à insuline
- Examen clinique de l'état mental
- Projets de soins en lien avec la gestion de la maladie aiguë et chronique en intra et extra hospitalier

**Axe 2 : Prévention et promotion de la santé**

- Communication et Littératie en santé
- Promotion et Autogestion de la santé
- Santé digitale : (SanteBD, FALC, Handiconnect) et applications diabétologie
- Patients partenaires : modèle de Montréal et CDPH.
- Ancrage disciplinaire selon Gottlieb
- Chronicité et maladies non transmissibles : prévention et promotion de la santé

**Formes d'enseignement et d'apprentissage**

Cours ex cathedra, Séminaires et situations cliniques, Serious Game et Simulations, Blended learning, Entretiens et anamnèses, Situation de soins appuyée par une étude quantitative longitudinale et interventionnelle

**Exigences de fréquentation :**

La présence aux cours est obligatoire (ateliers, laboratoires, séminaires, travaux de groupes).  
Une absence de plus de 20% entraîne la non-obtention des crédits.

## 5. Modalités d'évaluation et de validation

### Initial

L'évaluation du module aura lieu **les semaines 22 et 23** et se compose de 2 parties :

1. **Un examen pratique** individuel sur la pose de VVP dans le contexte du diabète. La validation de cette partie repose sur une évaluation suffisante, si la note est  $\geq 4$ .
2. **Un examen écrit** individuel sur les connaissances et le raisonnement clinique en santé mentale, diabète et handicaps. La validation de cette partie repose sur une évaluation suffisante, si la note est  $\geq 4$ .

Les deux examens **doivent être validés pour eux-mêmes**. Chaque examen donne un certain nombre de points qui, additionné séparément, donnent chacun une note. Si les notes de l'examen pratique et de l'examen théorique sont  $\geq 4$ , le résultat ECTS final du module correspond à la moyenne des deux examens.

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante allant de A à E.

Examen	Statut			
	$\geq 4$	$< 4$	$\geq 4$	$< 4$
Examen pratique	$\geq 4$	$< 4$	$\geq 4$	$< 4$
Examen théorique	$\geq 4$	$\geq 4$	$< 4$	$< 4$
Résultat	Note ECTS	FX remédiation examen pratique	FX remédiation examen théorique	F = répétition des 2 examens

### Remédiation

Remédiation possible en cas de note Fx (soit entre 3,45 et 3,94)  Pas de remédiation

La remédiation aura lieu en **semaines 35/36** et permet à l'étudiant-e d'obtenir la note de E, en cas de réussite.

La modalité dépend de l'examen à remédier : pratique ou théorique.

En cas d'échec à la remédiation, **l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois**, dès que possible.

### Répétition

Selon l'article 37, alinéa 1 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et par la ou le responsable de module voire par le responsable de filière. »

Pour préparer l'examen, l'étudiant bénéficie d'un accès aux cours sur Moodle HES-SO.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Sur demande écrite dûment motivé de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de filière au minimum dans les 30 jours qui précèdent la date de la répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

## 6. Bibliographie principale

- Ba, M., Daniluk, A., Salamun, J., Haller, D., M., & Héritier Barras, A-C. (2020). Top 5 des problèmes somatiques chez les personnes en situation de handicap mental avec troubles du comportement. *Revue médicale suisse*, 708, 1796–1800. <https://doi.org/10.53738/REVMED.2020.16.708.1796>
- Dougherty, L., & Lister, S. E. (Éds.). (2015). *The Royal Marsden manual of clinical nursing procedures* (Professional edition. Ninth edition). Wiley Blackwell.
- Ferreira, S., Mourey, S., & Freydefont, M. (2010). Les soins de l'enfant diabétique de type 1 en milieu hospitalier. *Cahiers de la puéricultrice*, 46 (224), 18-23. <https://www.em-consulte.com/article/202228/les-soins-de-lenfant-diabetique-de-type-1-en-milieu>
- Hess-Klein, C., & Scheibler, E. (2022). Rapport alternatif actualisé : rapport de la société civile présenté à l'occasion de la première procédure de rapport des États devant le Comité des droits des personnes handicapées de l'ONU. [https://www.inclusion-handicap.ch/admin/data/files/asset/file\\_fr/700/es\\_rapport\\_alternatif\\_fr.pdf?lm=1646241576](https://www.inclusion-handicap.ch/admin/data/files/asset/file_fr/700/es_rapport_alternatif_fr.pdf?lm=1646241576)
- Jornayvaz, F., Wojtuszczyz, A., & Golay, A. (2021). *Diabète*. RMS éditions.
- Khanlou, N., Khan, A., Kurtz Landy, C., Srivastava, R.H., McMillan, S., Vandeveld-Coke, S., & Vázquez, L.M. (2022). Nursing care for persons with developmental disabilities: Review of literature on barriers and facilitators faced by nurses to provide care. *Nursing Open*, 10, 404 - 423. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1002/nop2.1338>
- Monnier, L. (2019). *Diabétologie* (3e éd). Elsevier Masson.
- Organisation mondiale de la santé. (2023, 7 mars). *Handicap et santé*. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/disability-and-health>
- Pantalone, L. & Lambert, A. (2016). Le traitement du diabète par pompe à insuline. *Soins Pédiatrie Puériculture*, 37, (288), 16-18. DOI : 10.1016/j.spp.2015.11.005 <https://www.em-consulte.com/article/1027456/figures/le-traitement-du-diabete-par-pompe-a-insuline>
- Robert, J.-J. (2015). Le diabète de l'enfant et de l'adolescent, traitement et perspectives. *Cahiers de la puéricultrice*, (284), 12-16.

<https://www.em-consulte.com/article/955149/le-diabete-de-l-enfant-et-de-l-adolescent-traiteme>

Schaper, N. C., van Netten, J. J., Apelqvist, J., Bus, S. A., Fitridge, R., Game, F., Monteiro-Soares, M., Senneville, E., & IWGDF Editorial Board (2023). Practical guidelines on the prevention and management of diabetes-related foot disease (IWGDF 2023 update). *Diabetes/metabolism research and reviews*, Article e3657. <https://doi.org/10.1002/dmrr.3657>

---

## 7. Responsable de module

---

**Responsables :** Séverine Lalive Raemy et Carole Guex

**Enseignants :** Enseignants-tes et assistants-tes de la HEdS-Ge et vacataires

Descriptif validé le 1<sup>er</sup> février 2024 par

Walter Zecca  
Responsable de la filière Soins Infirmiers